

Contraintes relatives au développement de l'élevage bovin allaitant dans l'arrière-pays méditerranéen

Constraints linked to the development of suckling breeding systems in mediterranean back-country

J. LEGENDRE (1), A. MECHAIN (2), L. PAGES (3)

(1) Institut de l'Elevage, Toulouse

(2) Chambre d'Agriculture de l'Aude, SIME

(3) SIME Service Interdépartemental Montagne Elevage - 34970 Lattes

Les parcours de l'arrière-pays méditerranéen ont connu une longue période de déprise consécutive à la régression de l'élevage ovin. A un stade aujourd'hui très avancé, cette déprise se traduit par une forte dégradation du milieu et de la flore (substitution d'une strate arbustive à la strate herbacée). Il en résulte une fermeture progressive, une déshumanisation des paysages et une sensibilité accrue à l'incendie.

Depuis quelques années se sont créés dans cette zone des élevages bovins allaitants, dont le développement en taille comme en nombre, demeure néanmoins assez lent. Pourtant, il apparaît de plus en plus clairement que ces troupeaux ont un rôle pionnier pour la reconquête de ces territoires, dans une perspective d'occupation plus rationnelle permettant d'éviter la désertification définitive. Il est donc important d'identifier et d'évaluer les contraintes qui freinent cette évolution.

Celles-ci peuvent se classer en trois principales catégories : contraintes naturelles, sociologiques et humaines, économiques enfin.

CONTRAINTES NATURELLES

Le milieu naturel présente trois caractéristiques principales :

- un territoire accidenté, rocheux et étendu dans lequel l'aptitude des animaux à la marche est primordiale,
- un climat à forts contrastes, très chaud et sec en été, venté en hiver, entrecoupé de précipitations violentes,
- une végétation de médiocre valeur alimentaire et de pénétration difficile, avec fort heureusement quelques « clairières » à meilleur potentiel fourrager et des estives sur les montagnes les plus proches.

Un tel milieu n'apparaît pas en première analyse très favorable aux bovins. Ceux-ci doivent être particulièrement rustiques.

CONTRAINTES SOCIOLOGIQUES ET HUMAINES

Le travail de l'éleveur n'est pas facile dans ces conditions. La surveillance des troupeaux en particulier est ardue en raison de l'étendue et de la configuration du terrain. Les déplacements sont importants.

Par ailleurs, les secteurs les plus faciles sont parfois encore exploités et suscitent certaines compétitions entre éleveurs pour un partage plus rationnel. En outre, d'autres groupes sociaux, en particulier les chasseurs et parfois les randonneurs se sont appropriés de fait l'espace disponible et sont réticents aujourd'hui au redéploiement d'un élevage venant perturber leur activité. Ceci débouche sur la nécessité d'un *modus vivendi* permettant le multi-usage du territoire convoité.

Enfin, l'étendue des surfaces à valoriser pour un troupeau entraîne généralement un isolement de l'habitat contraignant au plan de la vie familiale et peu favorable à la vie sociale.

Tout cela ne favorise pas l'installation.

CONTRAINTES ÉCONOMIQUES

La création d'un troupeau bovin allaitant impose toujours un **lourd investissement en cheptel**. Si dans les régions traditionnelles celui-ci peut être réparti dans le temps grâce à une transmission progressive du capital entre générations, il n'en va pas de même dans ces zones où les troupeaux doivent être créés de toute pièce. Les investissements en clôtures et équipements renforcent le montant des investissements à consentir.

Equivalente à celle des troupeaux d'autres régions, la dimension de cheptel nécessaire pour parvenir à la viabilité économique fait apparaître une autre contrainte, celle de l'**accès aux droits à primes**. Dans ces zones où les éleveurs sont jeunes, les réserves départementales sont insignifiantes et les maigres libérations consécutives à des cessations d'activité ne répondent aucunement aux besoins générés par les demandes d'installation.

Enfin, l'**accès au foncier**, paradoxe en zone de forte déprise, ne constitue pas l'un des moindres freins.

Il est impératif en effet pour l'éleveur de maîtriser durablement son implantation hivernale dans la mesure où elle conditionne l'accès aux surfaces pastorales collectives et supporte les quelques aménagements en dur. Or les sites d'hivernage sont les plus rares et les plus convoités, y compris à des fins touristiques. Il en résulte une forte pression foncière qui dissuade les propriétaires de louer et contraint à l'achat à des prix excessifs, voire prohibitifs, les candidats à l'installation.

CONCLUSION

La création de troupeaux bovins allaitants apparaît désormais comme une voie incontournable pour occuper et entretenir le territoire de l'arrière-pays méditerranéen. Mais l'ensemble des contraintes à lever fait de la création de nouveaux troupeaux un véritable parcours d'obstacles.

Seule une véritable politique d'aménagement, concertée entre collectivités territoriales et organisations économiques permettrait de relancer une évolution au demeurant bien nécessaire.